

Consignes rédactionnelles en Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Dernière révision : mai 2020

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE	1
ELÉMENTS TYPOGRAPHIQUES	2
CITATIONS	3
DEUX MODES DE RENVOI BIBLIOGRAPHIQUE	3
RÉFÉRENCES TRADITIONNELLES : LES CITATIONS EN NOTE DE BAS DE PAGE.....	4
LE SYSTÈME AUTEUR-DATE OU AUTRICE-DATE	5
LES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	5
LES PRINCIPAUX TYPES DE DOCUMENTS.....	6
<i>Monographies</i>	6
<i>Parties ou contributions à une monographie</i>	6
<i>Articles de revues</i>	7
<i>Pages et sites web</i>	7
DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES	8

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Style d'écriture : clarté, rigueur et précision constituent les exigences minimales.

Langage épïcène : L'usage du langage non-discriminatoire est recommandé. Un mémo à ce sujet se trouve sur le site web de l'Université : shorturl.at/gnuw5

Police : habituellement Times New Roman, Arial ou Calibri, 12 points.

Interligne : 1.5.

Marges : à droite: 3 à 4 cm. En haut, en bas et à gauche: 2,5 cm. Texte justifié à gauche et à droite.

Titre général : devront minimalement y figurer le titre du travail, vos coordonnées (nom, prénom, filière, institut et année d'étude), le nom de la personne qui supervise, la date. Pour des travaux étendus, on réservera une page entière de titre.

Titre et sous-titre : aérés et sans ponctuation finale. Le soulignement est à proscrire.

Numérotation des intertitres : les intertitres sont recommandés pour les travaux de plus de trois pages. Les numérotations ne devront pas dépasser trois niveaux (1.1.1 au maximum).

Paragraphes : séparés par un blanc avant et après, les retours à la ligne à l'intérieur des paragraphes ou les paragraphes constitués d'une seule phrase ne sont pas recommandés. Les paragraphes commenceront par un retrait de 1cm à droite.

Table des matières : recommandée dans le cadre de travaux de séminaire d'une certaine longueur, obligatoire pour les travaux de mémoire.

Notes de bas de page : les notes de bas de page ont pour fonction soit de signaler des références, soit de compléter le corps de texte en apportant des éléments subsidiaires (commentaires, pistes de réflexion). Elles ne peuvent en revanche pas faire l'objet de trop longs développements. Les notes comprennent une majuscule au début et un point à la fin. L'appel de note se placera après les guillemets et avant la ponctuation finale. On évitera les notes de fin de document.

Illustrations et figures : toute illustration ou figure doit être légendée selon le modèle : *Fig. 1* : texte. Leur source devra en outre figurer dans la bibliographie.

Exceptions

Histoire de l'art : les numérotations complexes sont limitées à deux niveaux (1.1, 1.2, etc.)

Allemand : une marge de 3 à 4 cm à droite ET à gauche est demandée.
Les paragraphes sont numérotés en continu.

Sciences du langage : la source des exemples commentés dans le corps de texte doit être indiquée avec précision.

ELÉMENTS TYPOGRAPHIQUES

Guillemets : pour les écrits en français, on utilisera des guillemets français (« »). Dans le cas de guillemets à l'intérieur d'une citation, on utilisera la mise en forme anglaise (" ").

Langues étrangères : les mots étrangers seront en italique, sans guillemets. Cela inclut également les locutions latines (*a priori, et al., ...*). Les phrases en langues étrangères seront en revanche marquées uniquement par des guillemets.

Accentuation : les termes que l'on désire mettre en évidence seront en italique. Le soulignement et le gras ne conviennent pas.

Quelques astuces

- Les signes de ponctuation sont suivis d'un espace.
- Les signes : ; ! et ? sont, en français, précédés d'un espace insécable.
- Les deux-points ne sont jamais suivis de majuscules.
- Accentuer les majuscules (À, É, È) est de plus en plus répandu.

CITATIONS

La citation est une reproduction rigoureuse d'une partie de texte, qui ne peut en aucun cas être altérée sans mention précise des transformations effectuées. Ainsi, on ne modernise pas les auteurs-rices passé-e-s. Si une faute d'orthographe est présente dans le texte original, cette faute sera dûment reproduite dans le travail, suivie de [sic].

Présentation : dans le cas de textes courts, la citation figurera entre guillemets dans le corps de texte.

Dans le cas de textes longs, c'est-à-dire plus de deux phrases ou plus de trois lignes, la citation se présentera sous forme de paragraphe autonome écrit avec une police de 10 points et comportant un retrait d'environ 1 cm à droite et à gauche. Dans ce cas, il n'y a pas de guillemets.

Modification : il est possible d'annoter, d'abrégier ou d'accentuer certains termes d'une citation. Dans ce cas, on signifiera la modification par une annotation entre crochets ([...], [je souligne], « elle [Marie] admet que ... »).

Langues étrangères : en cas de traduction publiée, on pourra utiliser la citation en français. Dans le cas de traductions personnelles, une note comportant la citation en langue originale devra figurer en bas de document.

Normes rédactionnelles par discipline – à consulter avant de se référer au présent document

L'ethnologie propose des recommandations bibliographiques sur son site Internet (voir sous étudiant-es pratique).

La géographie propose des consignes bibliographiques sur son site Internet (pour les étudiant-e-s → fichiers à télécharger)

L'histoire propose sur son site Internet une série de documents concernant la rédaction, dont l'un sur « Citer ses sources » (Infos pratiques → Rédaction des travaux écrits)

L'histoire de l'art propose un guide de présentation et de rédaction d'un travail scientifique (pour les étudiants → consignes IHAM)

L'anglais propose plusieurs « Style sheet » sur son site Internet (Informations for students → Resources for Writing Papers)

La littérature française propose des consignes typographiques sur son site (Pour le corps étudiantin → Consignes rédactionnelles)

L'institut de psychologie et éducation a mis sur son site les normes APA pour les références bibliographiques

La sociologie a mis sur son site Internet diverses consignes rédactionnelles (Etudier la sociologie → informations générales)

	Référence traditionnelle (notes de bas de page)	Système auteur-date, autrice-date
Archéologie		
Espagnol		
Ethnologie	-	oui
Géographie		
Histoire		
Histoire de l'art et Muséologie	oui	-
Institut SFM	-	oui
Langue et Littérature Allemande		
Langue et Littérature Anglaise	-	oui
Littérature Française	oui	-
Philosophie		
Psychologie et Education	-	oui
Sciences du Langage et de la Communication	-	oui
Sociologie	-	oui

Ouvrages de référence : les ressources électroniques de type *Wikipédia* sont en général utiles pour orienter les réflexions. Cependant, les informations se devront d'être vérifiées. Dans la mesure du possible, il s'agit de privilégier des sources jugées plus fiables. Certains instituts interdisent la référence à Wikipédia.

Les ressources *online* doivent faire l'objet d'une prudence accrue : vérifiez les sources et la crédibilité des raisonnements présentés.

Dans la mesure du possible, le dictionnaire de langue *Robert* est préféré au *Petit Larousse*, mais il ne peut suffire à délimiter un concept important. Il est également possible d'utiliser le *Trésor de la Langue Française* (TLF), un dictionnaire du français contemporain en libre accès sur internet à l'adresse <http://atilf.atilf.fr>.

Références traditionnelles : les citations en note de bas de page

Contenu : L'indication de la référence exacte de la citation se met en note de bas de page. La référence se pratique comme pour une bibliographie, à deux différences près : l'initiale du prénom de l'auteur se trouve avant le nom et on ajoute la page exacte de la citation. Si cette référence réapparaît plus loin dans le travail, elle peut être simplifiée par une abréviation du titre (sans nouvelle mention de la maison ou l'année d'édition). Parfois, on remplace le titre et les autres informations par l'expression latine : *op. cit.*

Attention ! Pour certains auteurs antiques, il existe un dispositif de références commun à utiliser.

Abréviations latines

s.d. = *sine dato*, sans date

s.l. = *sine loco*, sans lieu

s.n. = *sine nomine*, sans nom

et al. = *et alii*, autres auteurs

ibid. = *ibidem*, au même endroit (même ouvrage que le dernier cité)

ID. = du même auteur (ouvrage différent)

op. cit. = *opere citato*, dans l'œuvre citée

passim = en divers endroits d'un texte

cf. = *confer*, se reporter à

sqq. = *sequunturque*, et les pages suivantes

in = dans

[*sic*] = ainsi est-il écrit dans la référence source

Le système auteur-date ou autrice-date

Apparence : les références se présentent sous la forme (auteur-trice année : page) dans le corps de texte. Si l'auteur-trice est clairement nommé-e dans la phrase, l'année et la page suffisent. Si un auteur a publié plusieurs travaux dans la même année, la date sera suivie des lettres a, b, c, etc. qui seront reportées dans la bibliographie.

Citation secondaire : en cas d'utilisation d'une citation de citation, car l'originale n'est pas accessible, la référence sera sous la forme (auteur-trice date *cité par* auteur-trice date : page).

LES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les références bibliographiques se trouvent à la fin du document et doivent impérativement présenter un *style uniforme de présentation*, c'est-à-dire que la bibliographie doit être organisée de manière homogène et cohérente.

Présentation : en fin de document sous forme de liste, les références sont classées par ordre alphabétique du premier élément (normalement le nom de l'auteur-trice). Si plusieurs ouvrages proviennent de la même personne, on les classera chronologiquement. Il est possible d'organiser les références par catégories (sources principales/secondaires, ouvrages/documents électroniques, etc.), mais ce n'est pas forcément nécessaire.

Contenu : doivent y figurer toutes les publications qui font l'objet d'une citation ou d'une référence, sans aucune exception. Les documents consultés en vue de la rédaction du travail sont également recensés.

LES PRINCIPAUX TYPES DE DOCUMENTS

Il existe plusieurs styles (APA, MLA, ISO 690, Vancouver, etc.). De nombreux sites Internet précisent les normes pour différents types de sources. Deux normes seront présentées ici, la norme **ISO 690** et la norme **APA** pour des cas les plus récurrents. Ces normes régissent les contenus obligatoires dans une référence. Les normes de style et de ponctuation sont plus souples. L'important réside dans la *cohérence* de l'ensemble de la bibliographie.

Remarques préliminaires

- L'année signifie l'année d'édition de l'ouvrage utilisé. S'il y a plusieurs éditions, le numéro d'édition sera indiqué entre parenthèses après le titre. Si l'ouvrage est republié (anciens travaux), on ajoutera (1^{ère} publication en année) à la fin de la référence.
- Dans le cas d'un ouvrage traduit, la référence mentionnera le titre original.
- Les numéros ISSN et ISBN ou encore DOI ne sont pas obligatoires mais encouragés.

MONOGRAPHIES

APA : NOM de l'auteur-trice, Initiales du prénom (année). *Titre*. Lieu d'édition : maison d'édition.

ISO : NOM de l'auteur-trice principal-e Prénom. *Titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition, maison d'édition, année. Collection (facultatif). ISBN (facultatif).

Remarques :

APA : s'il y a deux auteurs-trices, les deux noms devront figurer dans la référence, séparés d'un &. S'il y en a plus de six, on ne mentionnera que l'auteur-trice principal-e suivi d'un *et al.*

ISO : s'il y a deux auteurs-trices, les deux noms devront figurer dans la référence, séparés d'un « et ». S'il y a plus de trois auteurs-trices, on ne mentionnera que le ou la principal-e suivi-e d'un *et al.*

Exemples :

APA : LARDY, J-P. (1999). *Recherche d'information sur l'internet : outils et méthodes* (6^e éd.). Paris : ADBS Editions.

ISO : VOLLAND-NEIL Patricia. *L'information scientifique et technique : nouveaux enjeux documentaires et éditoriaux*. Paris, Institut national de la recherche agronomique, 1997.

PARTIES OU CONTRIBUTIONS À UNE MONOGRAPHIE

APA : NOM de l'auteur-trice, initiales Prénom. (année). Titre de la contribution. In initiales puis éditeur-trice, suivi de (éd.), *titre de la monographie* (numéros de pages de la contribution). Lieu d'édition : maison d'édition.

ISO : NOM de l'auteur-trice. Prénom. « titre de la contribution », dans : *titre de la monographie*, NOM et initiales de l'auteur-trice principal-e ou de l'éditeur-trice suivi de (éd.), lieu d'édition : maison d'édition, année, numéros de pages de la contribution.

Remarques : si la contribution est une préface ou une introduction, on peut le mentionner entre parenthèses directement après le prénom de l'auteur-trice de la contribution. Il est possible de remplacer la mention (éd.) par « sous la dir. ».

Exemples :

APA : WÜSTER, E. (1981). L'étude scientifique générale de la terminologie, zone frontalière entre la linguistique, la logique, l'ontologie, l'informatique et la science des choses. In G. Rondeau & H. Felber (éds.), *Textes choisis de terminologie. Vol. I : Fondements théoriques de la terminologie* (pp. 175-223). Québec : Université Laval.

ISO : LAUTREY Jacques. « Histoire et évolution de la psychologie différentielle », dans : *Psychologie différentielle*, sous la dir. de GILLES, P.Y., Paris : Bréal, 1999, pp. 17-55.

ARTICLES DE REVUES

APA : NOM de l'auteur-trice, initiales du prénom. (année). Titre de l'article. *Titre de la revue, numéro*, numéros de pages de l'article consulté.

ISO : NOM, Prénom, «Titre de l'article», dans : *Titre de la revue en italique*, Vol. X, N° X, date de la parution, pp. X-Y, année.

Remarque : les articles tirés de magazines et journaux sont référencés selon le même principe en indiquant la date de la publication.

Exemples :

APA : CARPENTIER, L. (1993). L'homme qui n'en fit qu'à sa tête. *Revue d'études standhaliennes*, 16, pp. 18 – 20.

ISO : LE MEUR, André et DEPECKER, Loïc, « Balnéo : un projet de réseau informatique pour la veille néologique », dans : *Terminologies nouvelles*, n° 14, décembre 1995, pp. 48-53, 1995.

PAGES ET SITES WEB

APA : NOM DE L'ORGANISME ou DE L'AUTEUR-TRICE, Prénom. (Date de mise en ligne ou n.d. si introuvable). Titre de la page d'accueil ou de la page consultée. Date de la dernière consultation sur adresse URL.

ISO : NOM DE L'ORGANISME ou DE L'AUTEUR-TRICE, Prénom, [en ligne], *Titre de la page d'accueil ou de la page consultée*, URL : adresse. (date de la dernière consultation).

Exemples :

APA : Université Laval, Bibliothèque. (n.d.). Site de la Bibliothèque de l'Université Laval. Consulté le 8 mai 2010 sur <http://www.bibl.ulaval.ca/>.

ISO : CARON, Rosaire [en ligne], *Comment citer un document électronique?*, URL : <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html> . (consulté le 27 octobre 2010).

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

APA : THIRION, Paul, [en ligne], Les normes de l'APA, URL : <http://doelib.ulg.ac.be/apa>. (Consulté le 7 mai 2020).

<https://library.concordia.ca/help/citing/apa.php>

MLA :

https://owl.purdue.edu/owl/research_and_citation/mla_style/mla_formatting_and_style_guide/mla_formatting_and_style_guide.html (consulté le 7 mai 2020)

Chicago :

https://owl.purdue.edu/owl/research_and_citation/chicago_manual_17th_edition/chicago_style_introduction.html

ISO 690

https://www.hesge.ch/heg/sites/default/files/infotheque/guide_ref.pdf (consulté le 7 mai 2020)

Règles typographiques : *Guide du typographe : règles et grammaire typographiques pour la préparation, la saisie et la correction des textes*, Lausanne : Groupe de Lausanne de l'Association suisse des typographes, 2000, 6^e édition.